



Le Bois-Fumant Gazette de Bursinel



Numéro 6

Il y a de cela une année, Bursinel était sous la neige, la preuve en image



Bursinel, le 30 janvier 2017

Quoi de Neuf ?



Départ de Gabriel Deppierraz

Gabriel a souhaité nous quitter à fin décembre, vous ne le verrez donc plus arpentant nos routes, chemins et forêts ni lors de nos manifestations. Nous le remercions encore pour son engagement durant son apprentissage ainsi que pendant sa courte période d'employé communal et lui souhaitons le meilleur pour ses futures activités.

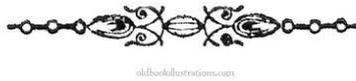
« **La Municipalité à votre écoute** », venez à la rencontre de la Municipalité pour apporter questions ou remarques les :

13 février 2017 à 18h00

3 avril 2017 à 18h00

4 septembre 2017 à 18h00

6 novembre 2017 à 18h00

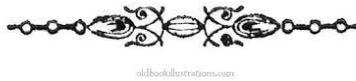


elibookillustrations.com

Nous rappelons que des billets sont disponibles pour un spectacle à choix à **l'Usine à Gaz**, merci de vous adresser au secrétariat.

4 billets pour la CGN sont à disposition au secrétariat, ces billets donnent droit à un surclassement en 1^{ère} classe au prix de la 2^{ème} classe.

D'autre part, des **cartes journalières CFF** sont à disposition auprès de l'office du tourisme à Rolle ☎ 021 825 15 35, dont le prix est de Fr. 40.- la semaine et Fr. 45.- le week-end. Il est utile de s'y prendre à l'avance car ces cartes ont du succès.



elibookillustrations.com

Abonnement ½ tarif : Dès 2017, la participation à l'abonnement demi-tarif passe de Fr. 150.- à Fr. 175.-, les jeunes pouvant bénéficier de cette offre seront avertis par courrier, il s'agit des jeunes ayant fini l'école obligatoire, qui sont en formation ou aux études et ceci jusqu'à l'année de leur 25 ans. Merci de respecter les délais mentionnés sur notre courrier pour le remboursement.

Photos : Nous serions très intéressés si vous aviez dans vos tiroirs des anciennes photos du village de Bursinel, nous cherchons essentiellement des photos noir et blanc. Merci de nous les apporter, elles seront scannées et rendues.

Conseil général, prochaines dates 2017 :

23 mars à 20h00

22 juin (heures à préciser)

26 octobre (heures à préciser)

14 décembre (heures à préciser)

Présentation du Président du Conseil:



Yan Muller, 44 ans, a grandi et vécu à Mont-sur-Rolle jusqu'à l'âge de 30 ans. En 2007, il a déménagé à Bursinel au quartier de la Chênaie. Il vit avec sa compagne et les 3 enfants qu'elle a eu d'une précédente union et leur enfant. Depuis 14 ans, il travaille dans une banque privée à Genève. Il a rejoint le Conseil général en octobre 2015 et a été élu comme Président du Conseil en mars 2016, en fonction depuis le 1^{er} juillet 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Nous invitons les nouveaux habitants à rejoindre le Conseil général afin de participer activement à la vie de la commune. Ceci permet de s'informer de ce qui se passe à Bursinel et aussi de faire plus ample connaissance avec les gens du village. En cas d'intérêt, merci de vous adresser au Président du Conseil, Monsieur Yan Muller soit par téléphone 078 684 00 59 ou par email yanmuller@gmail.com ou conseilgeneral@bursinel.ch

Manifestations: (un tout-ménage sera à chaque fois envoyé en temps utiles)

Réception nouveaux habitants : 16 juin 2017

Fête au village : 24 juin 2017

Fête Nationale : 1^{er} Août à Dully

Les Sangliers : 4 novembre 2017

Noël des Aînés: jeudi 7 décembre 2017 à la Maison de commune

Naissances:

Nous accueillons et félicitons les heureux parents de:

Marchese Thiphaine née le 06.08.16

Fagnoli Nolan né le 11.01.2017



alibookillustration.com

Présentation du BRP :

Le Football-Club Bursins-Rolle-Perroy – dit BRP – est issu de la fusion de trois clubs et se compose aujourd’hui de plus de 400 joueurs âgés de 5 à 55 ans, répartis en 21 équipes. Son bassin de prédilection représente une région de près de 12'000 habitants et confère au club une entité à caractère régional.

Nous bénéficions de trois sites, à Bursins, Rolle et Perroy, pour permettre à nos joueurs de pratiquer le football. Avec le soutien des communes, le concours de ses dirigeants et entraîneurs qualifiés, le BRP s’est fixé comme objectifs prioritaires de développer pour ses joueurs des valeurs de comportement et de leur permettre d’évoluer sur le plan footballistique : avoir du plaisir à jouer, développer le respect de soi et des autres, développer l’esprit d’équipe, se former et évoluer au plus haut niveau de ses capacités.

Nous tenons, au nom de tous les membres et du comité central, à remercier aussi nos sponsors qui contribuent à la bonne marche de l’association et nous saluons tous nos supporters et amis que nous avons le plaisir de rencontrer au bord de nos terrains.

Pour toute information que vous souhaiteriez avoir, n’hésitez pas à nous contacter par email à info@fcbursinsrolleperroy.ch.

Au nom du BRP, le comité central.



Le saviez-vous

Le numéro inscrit sur l'œuf détermine le site où la poule pondeuse a été élevée.

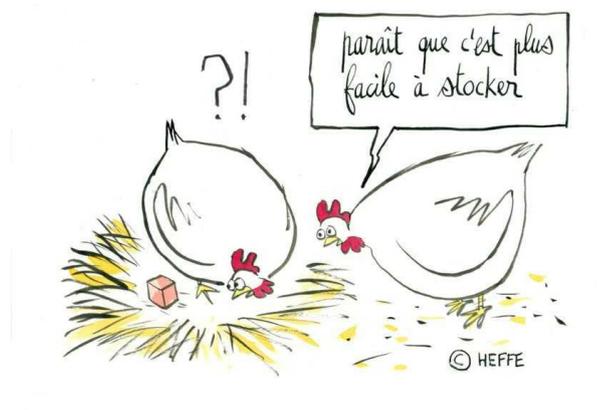
Il se présente comme suit 1XX00011



L'acheteur peut obtenir des informations sur la façon dont la poule a été nourrie. Cet élément en détermine les propriétés nutritives.

code 0	code 1	code 2	code 3
<p>Poule élevée en plein air en respectant les règles exigées par les produits bios. Alimentation naturelle, sans produits chimiques. Riche en oméga 3 Plus cher que les autres œufs</p>	<p>Poule élevée en plein air ne se conformant pas à la labélisation bio. Ne suit pas une alimentation réglementée.</p>	<p>Poule est élevée au sol sur une surface de 2,5 m². S'il est labellisé, il devra se plier aux normes de l'élevage bio. Œufs pondus par des poules élevées dans un bâtiment duquel elles ne peuvent pas sortir</p>	<p>Poule appartenant à une ferme d'élevage en batterie vit dans un endroit clos, à l'intérieur d'une cage. Les éleveurs recourant à cette méthode privilégient la production en masse à la qualité. Prix bas, qualité moyenne.</p>

Le code suivant est la provenance du pays FR pour France - CH Suisse - DE Deutschland



En route avec les impôts !

Dès février, un TaxTruck sillonnera le canton

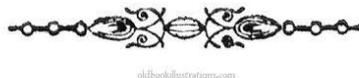
Après la Nuit des Impôts en 2006 et le Bruch aux impôts et concours de dessins en 2011, voici le TaxTruck. Au moyen de bus, les Impôts vont aller à la rencontre de la population durant la période de février à juin 2017. Ces véhicules se déplaceront dans tout le canton, une trentaine de fois, permettant aux contribuables vaudois de venir à la pêche aux renseignements dans toutes les régions. Cette opération est une première et illustre la volonté gouvernementale de proximité avec le citoyen. L'agenda du TaxTruck est publié sur le site des impôts.

L'opération se veut novatrice et conviviale. Les Directeurs de région fiscale (Lausanne, Nyon, Vevey et Yverdon), entourés de leurs spécialistes seront présents sur les emplacements prévus, marchés, centres commerciaux, places du village ou autres manifestations, durant plusieurs heures à chaque étape. Le TaxTruck sera équipé de liaisons informatiques et un café accueillera les visiteurs. Sous une tente, des affiches donneront des informations sur les prestations de cyberfiscalité et sur les métiers des impôts, notamment en vue d'intéresser de futurs apprentis. Chacun pourra faire part de ses préoccupations. M. Broulis, chef du DFIRE, sera présent de cas en cas.

l'agenda provisoire du TaxTruck est publié sur le site www.vd.ch/impots . Il est susceptible de modifications.

Lors de sa conférence de presse du 20 janvier 2017, M. Broulis a par ailleurs donné les chiffres en lien avec la déclaration d'impôt, cette dernière étant renvoyée par internet dans 65% des cas. Rappelons que les pièces justificatives ne doivent plus être adressées à l'administration, sauf les pièces dites obligatoires (relevés de titres, bilan et exploitation pour les indépendants et gains de loterie au-dessus de 1'000 frs) que l'on peut renvoyer dès maintenant en ligne.

A ce jour, 80 % des contribuables sont déjà taxés pour 2015. Dès aujourd'hui, les contribuables peuvent s'atteler à leur déclaration 2016 et la renvoyer électroniquement, via VaudTax disponible sur notre site internet www.vd.ch/impots. Ils doivent toutefois se munir du code reçu par poste.



Petits achats à l'étranger : ça bougera seulement en 2018

La révision de la loi sur la TVA (LTVA) devait être effective le 1^{er} janvier 2017, étant donné que tout n'a pas encore été finalisé, cette révision entrera en vigueur seulement en 2018. C'est donc à cette date que les envois provenant de l'étranger seront soumis à de nouvelles règles, ces changements toucheront essentiellement de grandes sociétés étrangères de vente par correspondance, pour les petites entreprises non assujetties à la TVA en Suisse, le système actuel sera toujours en vigueur.

Jacasseries

A défaut de neige au moment où je vous jacasse, je mène une existence automnale ou printanière selon l'ensoleillement, je volète de-ci-de-là, j'observe mon environnement perchée au sommet d'un arbre ou en équilibre sur le rebord d'une toiture, l'œil vif et prompt à me jeter sur toute nourriture convenant à mon espèce car faut bien manger, n'est-ce-pas ? Surtout que je pourrais servir, moi aussi, de nourriture à plus dodu que moi, c'est la loi de la Nature.

Je dois surtout me méfier des chats et ne les aime guère. Je suis sur mes gardes si je m'aventure à picorer dans leur gamelle.. Ils sont lestes même s'ils m'ont toujours ratée jusqu'à ce jour car je suis une proie trop grosse pour eux, n'empêche que j'ai eu quelques coups de chaleur dans les plumes. Les chiens, eux, m'aboient furieusement, je les agace parce que je suis libre et que je leur échappe facilement ! Même que je le fais exprès ! Tout comme manger, faut bien se distraire un peu.

Par contre, j'ai repéré un chat. Il n'est pas tout à fait comme les autres, il est nourri, logé mais pas blanchi - il fait ça lui-même - et « chachouté » aux frais de la princesse ! Ça me cloue le bec !

Pour être exact, c'est une minette, elle s'appelle « Nikita », elle est tricolore, douce et pas agressive pour un sou.

Elle est venue, il y a environ 20 ans, loger dans la petite maison « Cosanday » près de l'ancienne gare CFF. En 2004, ses maîtres - pour autant qu'un chat ait un maître - déménagèrent en ville et pas question d'emmener Nikita qui n'avait connu que la liberté, la chasse aux souris et les balades nocturnes. Elle resta donc avec les nouveaux locataires et continua, en leur bonne compagnie, sa vie de chat campagnard.

Hélas, la maison qui les abritait vieillissait terriblement et un beau jour de 2012, elle tomba sous les coups de masse du démolisseur.

Ses habitants partirent pour un village voisin et là, nouveau dilemme, comment déraciner Nikita ? Qu'à cela ne tienne, elle prit, elle-même, ses quartiers dans le bâtiment de la voirie communale, qui jouxtait son ancienne demeure, et depuis, elle y poursuit une vie heureuse, aux bons soins des employés communaux, sort, rentre à sa guise au gré de ses envies, se chauffe au soleil, profite des caresses des visiteurs de passage, participe, à sa façon, aux événements qui s'y déroulent ou s'isole au 1^{er} étage si c'est trop bruyant pour elle !

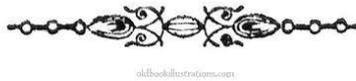
A vrai dire, ce n'est plus une vie de chat mais de pacha et tout cela sans quitter le quartier où elle est née ! Si j'avais de la fourrure à la place des plumes, une si belle histoire pourrait-elle m'arriver ?

Sur cette ambiguë question, je vous re-jacasse que vivre à Bursinel, c'est super !

Pica Pica



Nikita



alibookillustrations.com

Le coin à réflexion:

Notre plus grand défi : accepter les choses telles qu'elles sont et non comme nous aimerions qu'elles soient.....

Juste pour rire :

Comment être sûr d'énerver sa femme lorsqu'elle vous surprend affalé devant la télé et vous demande : "Tu regardes quoi ?"

Réponse : la poussière.



alibookillustrations.com

Enigme : Une brave femme sans le sou, veut écouter un concert de musique. Elle dit à une musicienne : "Si j'écris l'instrument dont tu joues sur une feuille, tu m'offres la place".

La musicienne intriguée accepte le pari : elle se dit que, même si la femme devine, elle pourra dire qu'elle s'est trompée ! Pourtant, elle lui offre sa place... Pourquoi??

Réponse en dernière page

Un peu d'histoire :

Selon un recensement de 1837, Bursinel comptait 148 âmes...

Comme vous le savez certainement, les habitants de Bursinel ont un sobriquet, « Les Tire-vouable », ce qui signifie « amateur de bois fumant » mais pourquoi ?

On dispose de quatre explications :

- ✚ La « vouable » étant la clématite sauvage qui nous donne le bois fumant, nous serions des amateurs de bois fumant...
- ✚ On dit aussi, qu'en son temps, les villageois étant trop pauvres pour s'offrir une corde pour les cloches de l'église, ils auraient résolu le problème en utilisant la « vouable »...
- ✚ La troisième hypothèse veut que de jeunes farceurs du village aient attaché à l'extrémité de la corde des cloches, un panier tressé en « vouable ». Le sacristain déconcerté interrogeait le ciel quant au peu de résultat de ses efforts alors que les auteurs du canular riaient à proximité...
- ✚ Il y aurait un autre épisode qui se situerait dans les années 1900... A l'occasion d'une fête, peut-être à Nouvel-An, alors que la sonnerie des cloches s'ébranlait, la corde s'est rompue. Dans l'impossibilité de trouver une autre solution cette nuit-là, des villageois se seraient rendus en hâte en forêt et auraient tressé une corde en « vouable »...

Ces définitions proviendraient de l'arrière-grand-mère de M. Reymond Baudère. Celui-ci n'ayant pas pu vérifier aucune de ces variantes, il vous laisse le soin de choisir celle qui vous convient le mieux !

Extrait de son document « Balade à travers 120 ans d'histoire, de 1731 à 1850 »



Horaires de l'administration:

Secrétariat communal : Mme Christiane Gerber, secrétaire municipale

Tél: 021 824 11 72

Fax: 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

email: administration@bursinel.ch

Horaire : Lundi de 15h30 à 17h30 – jeudi matin de 08h30 à 11h30

Contrôle des habitants : Mme Patricia Monnard

Tél: 021 824 26 94

Fax: 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

Email: controle.habitants@bursinel.ch

Horaire : Mercredi et vendredi de 09h30 à 11h30 - 14h00 à 18h30

(et sur rendez-vous en dehors de ces heures)

Bourse Communale : Mme Marylène Strauss

Tél : 021 824 26 92

Fax: 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

Email : bourse@bursinel.ch

Horaire : Mardi de 08H00 à 11H30 - 14H00 à 17H00

Jeudi de 08H00 à 11H30

CCP 10-14909-1 – Boursier Communal – 1195 Bursinel

Pour info :

La déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de Bursinel et Dully uniquement selon l'horaire d'ouverture suivant :

Horaire d'été:

Mardi et jeudi de 16H00 à 18H00

et samedi de 09H30 à 11H30 et de 13h30 à 16h30.

Horaire d'hiver:

Mardi et jeudi de 16H00 à 17H00

et samedi de 09H30 à 11H30 et de 13h30 à 16h30.

MERCI DE VENIR 10 MINUTES AVANT LA FERMETURE

Responsable: M. Asani Seza (Tél. 079-688-99-73)

Un dépliant est à votre disposition au Secrétariat Communal, dans lequel vous trouverez tous les renseignements sur les déchets qui peuvent être acheminés à la déchetterie (visible également sur le site internet)

Réponse Enigme : La femme a écrit sur la feuille : "L'instrument dont tu joues", c'est ce que la femme a dit dans son dialogue.